



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Covid-19 et système nerveux

Question écrite n° 14519

### Texte de la question

M. Vincent Ledoux interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les conséquences de la covid-19 sur le système nerveux. Un rapport récent de l'Académie nationale de médecine (ANM) intitulé « Covid-19 et système nerveux : formes aiguës et covid long » se penche sur les conséquences à long terme de la maladie sur le système nerveux. Il affirme que « l'atteinte du système nerveux associée à la covid-19 en phase aiguë, se manifeste sous la forme d'encéphalopathies, d'accidents vasculaires cérébraux et d'une possible atteinte du système nerveux périphérique ». Il s'agit des séquelles laissées par la covid-19 sur le cerveau en particulier et le système de défense corporelle encore appelé système immunitaire en général. Deux millions de personnes seraient atteintes en France pour un nombre d'infections par le SRAS-COV-2 (covid-19) supérieur à quarante millions, estime l'ANM. Pour répondre à la recommandation de l'ANM de mieux structurer la prise en charge des patients, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce que le Gouvernement met en œuvre.

### Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Ledoux](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Renaissance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14519

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Travail, santé et solidarités](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 janvier 2024](#), page 507

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)